

FICHE DE PRESENTATION

JARDINOT

Numéro SIMPA : 199042

11 villa Collet - 75014 PARIS

I – PRESENTATION GENERALE

Objet du partenaire :

créer d'organiser et de développer l'exploitation des jardins familiaux et collectifs ainsi que de promouvoir les jardins individuels dans le respect des règles nécessaires au bon équilibre de la nature et à la préservation de l'environnement, forte et ouverte, elle rassemble des personnes désireuses, dans un esprit solidaire et citoyen, d'encourager toutes les formes de jardinage, une approche raisonnée de la nature et de contribuer à l'amélioration des liens sociaux et familiaux, tout en s'intégrant dans une démarche de développement durable, elle se propose, conformément aux articles L561-1 et L562-2 du code rural et de la pêche maritime: de rechercher des terrains libres et propres à la culture potagère, de s'en faire délivrer la libre disposition en principe par le groupe SNCF, par un tiers ou les collectivités territoriales soit par location, soit par acquisition, ou de toute autre façon, pour les lotir et pour les aménager avec le souci d'améliorer l'environnement et le cadre de vie, de répartir ces terrains entre ses membres adhérents, à charge pour ceux-ci de les cultiver et d'en jouir pour les seules besoins de leur foyer, d'acquérir ou de louer tout immeuble nécessaire à son fonctionnement, de publier un magazine de diffusion des bonnes pratiques horticoles et apicoles traitant de tous sujets se rapportant à la nature, d'organiser des cours d'horticulture, des concours de jardins, des expositions, de fournir des moyens de vulgarisation (brochures, supports audiovisuels, etc) et d'organiser des voyages et des visites à thèmes, de promouvoir les méthodes, les outils, les soins nécessaires au bon équilibre de la nature et à la préservation de l'environnement, de créer à vocation pédagogique ou conservatoire des jardins, de vergers et des ruchers, de favoriser l'élevage familial des abeilles par la promotion de l'apiculture, d'effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son but et notamment la vente de fourniture horticoles, apicoles et de toutes autres liées à la nature et à l'environnement, répondant aux besoins normaux de la famille

Secteurs d'activité : Environnement & écologie

Public(s) visé(s) : Tous

Intitulé de la demande :

Appel à projet Printemps des Cimetières 2022

Montant de la subvention demandée par le partenaire : 1550 €
Numéro d'appel à projet : PDC2022

Nombre de personnes bénéficiaires : 60

Contact pour le suivi de cette demande : Madame Elodie Arraou elodie.arraou@jardinot.fr Téléphone : 0666170306

Descriptif synthétique du projet :

Cimetière parisien de Bagneux / Balade plantes sauvages en milieu urbain : 10h-12h?
Observation et identification des plantes sauvages dans les allées du cimetière avec un animateur, formé en animation nature et en urbanisme. ?

Initiation à la reconnaissance des plantes sauvages. Petit historique sur la place des cimetières en région parisienne depuis le Moyen-âge et ses fonctions. Évolution des usages liés à ces lieux. Comment modifier sa perception de ces espaces pour se les réapproprier ? ?

Cimetière du Montparnasse / 2 Balades botaniques : 10h-12h et 14h-16h ?
Initiation à la botanique à travers une balade autour des plantes sauvages dans les allées du cimetière avec une animatrice spécialisée en botanique.?

Tout en apprenant le vocabulaire botanique, les participants apprennent à identifier plusieurs plantes sauvages et s'exercent à utiliser ce vocabulaire fraîchement acquis en remplissant le support pédagogique prévu en fin d'animation et en s'initiant au dessin botanique.

Objectifs du projet :

Donner à voir une nouvelle image des cimetières comme lieu propice à la biodiversité et à la promenade.?
Apprendre à mieux connaître la richesse de la flore sauvage en milieu urbain afin de renouveler le regard du public sur les herbes spontanées.

Durée prévue, dates et lieux de réalisation : Date de l'animation : 22/05/2022?
Durée : Chaque animation dure 2h?
Préparation des animations (repérages, préparation du contenu, impressions, etc.) : 9 au 13 mai 2022

Moyens humains mobilisés : Ces 3 animations mobiliseront 2 animateurs nature salariés de l'association et nécessiteront 20 loupes de botanistes ainsi que des impressions de supports pédagogiques, crayons à papier, supports à dessin et papier à dessin.

Autres éléments pertinents : Public ciblé : Public familial et adultes fréquentant a priori peu les cimetières comme espace de promenade et de biodiversité.

II – PRESENTATION JURIDIQUE DU PARTENAIRE

Forme juridique : Association

Date de déclaration à la Préfecture : 07/05/2021

Numéro de déclaration à la Préfecture :

Dernières modifications :

Numéro SIRET : 77567865900035

Partenaire reconnu d'utilité publique :

Président : M Michel Jouanne

Responsable :

Trésorier :

Conventions avec la Ville ou le Département : Non

Agréments et licences :

Type	Attribué par	Attribué le

III – PRESENTATION FINANCIERE DU PARTENAIRE

Analyse des comptes de résultats du partenaire :

	Produits	Charges	Résultat

Analyse financière de la demande de subvention :

Coût de l'action à subventionner : €

Montant de la subvention proposée : €

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)
	2022_03747	Appel à projet Printemps des Cimetières 2022	la direction des espaces verts et de l'environnement	Monsieur Paul SIMONDON	1550€ (Demandé)

Le budget prévisionnel s'établit comme suit :

Produits	
Descriptif	Montant en euros
Ressources propres :	650
Subventions demandées à la Ville de Paris ou au Département de Paris :	1550
Autres subventions demandées :	
Mécénat ou parrainage :	
Autres produits :	
Contributions volontaires en nature :	
Total des produits :	2200

Charges	
Descriptif	Montant en euros
Charges de personnel	1800
Matériel	400
Contributions volontaires en nature :	0
Total des charges :	2200

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à cette action ?

Autres observations sur le budget du projet :

Les charges de personnel comprennent le temps de préparation des animations et la réalisation des 3 animations le dimanche pour 2 animateurs.

IV – MODALITES DE CONTROLE D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Contrôle du bien fondé et dimensionnement de la subvention :

Passation d'une convention :

Intitulé de la subvention :

Modalités de versement :

Indicateurs et méthodes d'évaluation prévus : Nombre de participants ?

Retour des participants à travers le questionnaire rempli en fin d'animation (exemples de question : Cette

animation a-t-elle répondu à vos attentes ? / Quelle partie vous a le plus intéressé ? Quels suggestions d'amélioration ?)

Contrôle à posteriori :

V -SUBVENTIONS ANTERIEURES DE LA VILLE DE PARIS

N° Délibération	Numéro dossier	Objet	Entité instructrice	Elu/Autorité	Montant (€)